

Elevage Salers

A reprendre immédiatement

Offre N° : 631902

Localisation

Département : Puy-de-dome

zone de montagne à 700 m d'altitude dans le Livradois-Forez.

Commune de 250 hab, dans le canton des Monts du Livradois; à 7-8 km d'Olliergues, Cunlhat et Tours sur Meymont. 25 km d'Ambert, 60 km de Clermont Ferrand.

Contexte

Départ à la retraite au cours de l'année 2019.

La reprise de l'exploitation peut s'envisager rapidement, c'est à dire dès l'été ou l'automne.

Exploitation

Type d'installation : Individuelle

Mode de cession : Majoritairement à la location

Activité : Elevage, Elevage de bovins viande.

SAU : 85,00 ha

Logement repreneur : Logement à trouver

Description : Troupeau bovins viande Salers conduit principalement en croisement Charolais pour la vente de broutards. L'offre d'exploitation repose sur une partie du foncier puisque des propriétaires ont déjà pris des dispositions pour établir un bail auprès d'un repreneur de leur choix.

- Foncier : 80 à 90 ha de prairies. (Arrêt des céréales depuis 2 ans, les cultures s'établissaient sur environ 5 ha).
Parcelle regroupé sur 3 sites : autour des bâtiments, à 2 km et à 7 km.
Pas de clôtures fixes, l'eau n'est pas présente dans toutes les parcelles.
- Cheptel : 55 vaches allaitantes Salers.
3 taureaux, dont 2 charolais.
9 génisses pour le renouvellement.
La conduite du troupe se réalise principalement en croisement industriel. Une dizaine de vache est mise à la reproduction en race pure pour élever le renouvellement.
Les vêlages s'étalent de septembre à janvier. Vente des broutards au sevrage.
- Bâtiment d'exploitation : 1 stabulation libre, de 10 ans, sur aire paillée intégrale comprenant 56 places au cornadis. Elle est bardée sur 2 côtés.
1 ancien bâtiment en mauvais état (couverture à refaire et quelques aménagements) assure du stockage de fourrages et le logement d'animaux.
Des animaux restent à l'extérieur.
- Matériel : Parc peu important. 2 tracteurs, 1 pailleuse sont à céder. La plupart des travaux sont effectués avec la CUMA (fenaison, épandage fumier,...).

Conditions de reprise

Foncier : à louer, une partie sera à vendre

Vente du cheptel, du matériel et des bâtiments.

Il n'y a pas de maison d'habitation disponible et identifiée à proximité.

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme

Lionel GENESTIER

04 73 44 45 98

l.genestier@puy-de-dome.chambagri.fr



Publiée le 11 janvier 2019